

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.	Numéro de permis 2010018	Date d'inspection Le 21 octobre 2025	
Nom de l'établissement La Boussole I		Numéro de téléphone (506) 523-7724	
Adresse 45 rue Morgan Richibucto NB E4W 4E8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est présente sur les lieux afin de procéder à une inspection de surveillance.

Le ratio éducateur/enfants a été respecté tout au long de la visite.

Lors de cette inspection, les éléments suivants ont été vérifiés :

- Les activités quotidiennes
- L'orientation des enfants
- L'aire de jeu intérieure
- Le matériel et l'équipement disponibles dans l'aire de jeu intérieure

Pendant l'inspection de surveillance, la Mentore en Assurance de la Qualité a pu voir les enfants jouer librement à l'intérieur, réaliser des dessins sur le thème de l'Halloween, construire avec des blocs Lego et discuter de leurs costumes d'Halloween.

original signé par
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 octobre 2025

Date

original signé par
Stéphanie Richard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 octobre 2025

Date